



De la planification à l'action

Cadre du plan d'action ULaval 2023-2028

Une approche évolutive

Le *Cadre du plan d'action ULaval 2023-2028 : De la planification à l'action* jette les bases nécessaires pour qu'un plan d'action dynamique et évolutif puisse se déployer au fil des ans. Ces actions contribuent à l'atteinte des objectifs du *Plan institutionnel ULaval 2023-2028: Agir ensemble pour plus d'impact*.

Conformément à la [Politique sur la planification stratégique institutionnelle](#), ce cadre établit les rôles et responsabilités, les mécanismes de mise en œuvre et de suivi, de même que la stratégie de communication.

À partir de l'automne 2023, un plan d'action ULaval sera déployé de façon progressive, dans la section Web du *Plan institutionnel ULaval 2023-2028: Agir ensemble pour plus d'impact*. Ce plan d'action institutionnel, présenté exclusivement sur le Web, se construira au fur et à mesure que des projets transformateurs seront déployés par les différentes équipes chantier.

Cette approche évolutive et souple nous permet d'être agiles. L'objectif est d'être en mesure de s'adapter en continu aux réalités du terrain, tout en gardant le cap sur les grands objectifs que nous nous sommes donnés. Pour qu'ensemble, nous réalisions des projets qui auront un impact plus grand.

Mettre en œuvre

Les équipes chantier et les équipes projet au cœur des transformations

La mise en œuvre du plan d'action ULaval évolutif interpellera la communauté universitaire. À travers les six chantiers, des projets transformateurs seront mis de l'avant. Les **équipes chantier** et les **équipes projet**, au cœur du plan d'action institutionnel, feront appel à nos expertises, à notre savoir-faire, à notre interdisciplinarité et à notre créativité. Des projets seront déployés. De ceux-ci, nous apprendrons. Nous ferons mieux. Une communauté d'apprentissage se développera à travers ces projets. En fonction des secteurs d'activité, nous serons tous et toutes interpellés par les transformations menées par les équipes chantier et les équipes projet. Ensemble, nous les mènerons encore plus loin.

Le **vice-rectorat exécutif (VREX)** soutient l'ensemble de la mise en œuvre du plan d'action institutionnel. Il orchestre les six chantiers. En collaboration avec les **vice-rectorats (VR)**, il cible les bénéfices prioritaires attendus, recommande des avenues de solution et des orientations et attribue les budgets aux différents chantiers. Pour la réalisation des projets chantier, une enveloppe budgétaire annuelle est allouée et sera révisée au début de chaque exercice financier. Le VREX effectue le suivi budgétaire pour rendre compte des sommes engagées lors des cycles habituels de suivi budgétaire. Le VREX présente au Conseil d'administration et au Conseil universitaire un bilan deux fois par année de l'état d'avancement du plan d'action.

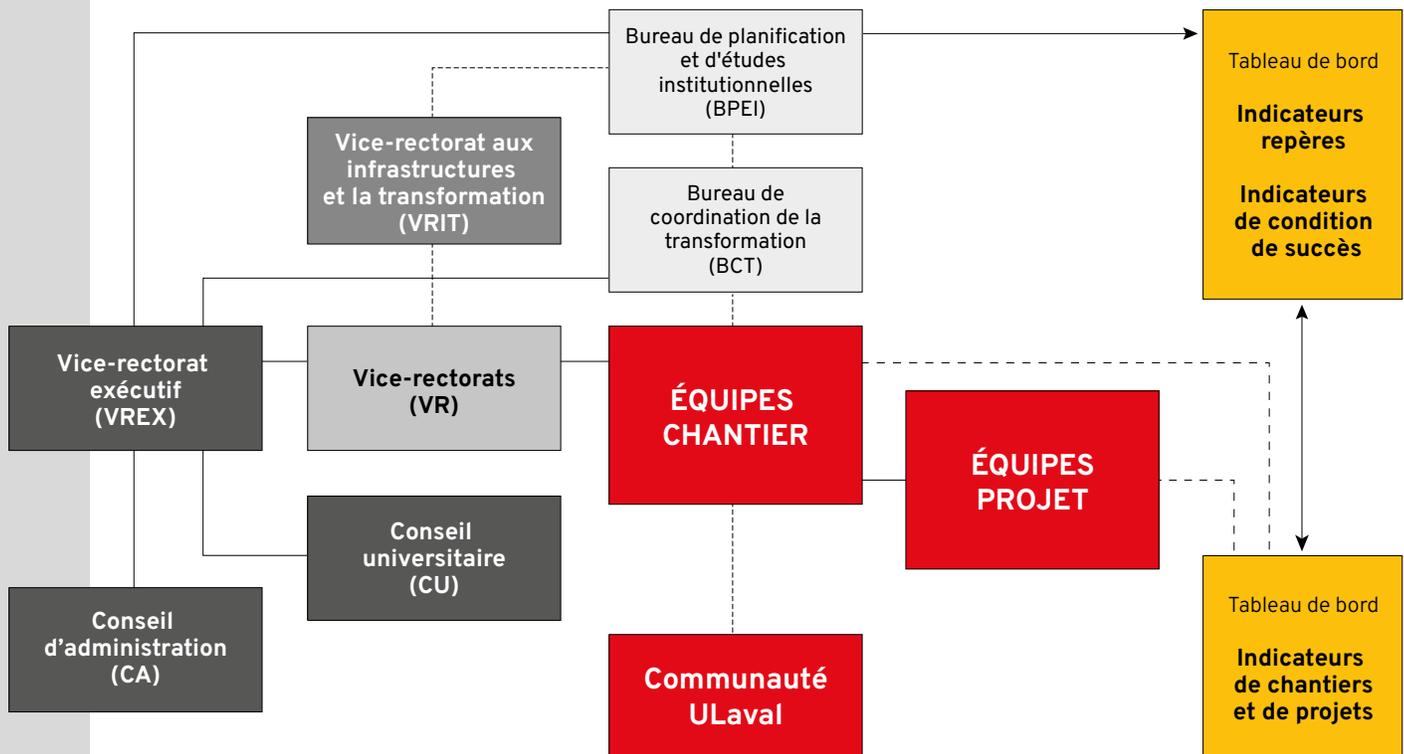
Les vice-rectorats se répartissent la responsabilité de la planification et de la réalisation des chantiers, afin que ceux-ci atteignent leurs objectifs.

- **Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes**
 - Les études tout au long de la vie
- **Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation**
 - Les savoirs, la science et la société
- **Vice-rectorat aux infrastructures et à la transformation**
 - Un campus vibrant
- **Vice-rectorat aux ressources humaines et aux finances**
 - Des services de proximité, simplifiés et personnalisés
 - Le bien-être de notre communauté.
- **Vice-rectorat aux affaires internationales et au développement durable**
 - L'ambition climatique

Chaque VR forme une équipe chantier et désigne à sa tête une personne porteuse du chantier. Plusieurs projets sont déployés à l'intérieur de chaque chantier. Pour chaque projet, une équipe projet est formée et un responsable de projet est désigné.

Le **Bureau de coordination de la transformation (BCT)**, sous la responsabilité du Vice-rectorat aux infrastructures et à la transformation (VRIT), soutient le VREX dans la mise en œuvre du plan d'action institutionnel et joue un rôle de facilitateur auprès des facultés et des unités lors des phases de planification et de réalisation des projets. Il coordonne la mise en œuvre du plan d'action ULaval, dans le respect des capacités financières et humaines de l'Université. Il maintient un tableau de bord offrant une vue intégrée du suivi de chacun des chantiers et projets et rend disponible aux personnes porteuses de chantier de même qu'aux responsables de projet un outil de reddition de comptes permettant de suivre les indicateurs définis et leurs cibles. Au bénéfice de la communauté, il met en place un espace collaboratif pour soutenir le partage des apprentissages acquis par les différents chantiers et projets.

Finalement, le **Conseil universitaire (CU)** et le **Conseil d'administration (CA)** suivent l'état d'avancement du plan d'action institutionnel par le biais des bilans qui leur sont présentés. Le CA supervise l'atteinte des objectifs globaux du *Plan institutionnel ULaval 2023-2028 : Agir ensemble pour plus d'impact*.



Mesurer

Tout en demeurant agiles, il importe de veiller avec rigueur à la réalisation du *Plan institutionnel ULaval 2023-2028 : Agir ensemble pour plus d'impact* et du plan d'action ULaval qui en découle.

Des indicateurs permettent de mesurer l'impact des actions posées. Présentés à l'intérieur de tableaux de bord, ces différents indicateurs permettront à toutes et tous d'être vigilants et proactifs et de s'assurer de l'atteinte des objectifs visés. Ils pourront être consultés dans la section Web du plan institutionnel.

Le **Bureau de la planification et d'études institutionnelles (BPEI)** identifie et met à jour les indicateurs de condition de succès. Il assure la cohérence entre ces indicateurs, les indicateurs repères et les indicateurs de chantier et de projet. Il assiste le VREX dans son analyse des constats à tirer de l'ensemble des indicateurs.

Chaque vice-rectorat voit, conjointement avec le BCT et le BPEI, à identifier les indicateurs de chantier et de projet.

Indicateurs repères : ces indicateurs permettent de suivre l'évolution de l'Université et de la comparer avec d'autres universités au fil du temps.

Indicateurs de conditions de succès : ces indicateurs font référence aux conditions de succès du plan institutionnel, soit d'être une université innovante, agile et proactive, partenariale et interdisciplinaire, citoyenne et engagée, inclusive et diversifiée, de même qu'internationale. La mesure de ces conditions de succès fournit une vue intégrée de l'atteinte des objectifs fixés par les chantiers ainsi que de l'impact des autres grands projets de transformation de l'Université.

Indicateurs de chantiers et de projets : ces indicateurs permettent de suivre l'avancement de chaque chantier et de chacun des projets faisant partie de l'un ou l'autre des chantiers.



Communiquer

La participation de la communauté universitaire au *Plan institutionnel ULaval 2023-2028 : Agir ensemble pour plus d'impact* est primordiale pour que celui-ci atteigne ses objectifs. La **Direction des communications** travaille de façon étroite avec **Services Web et recrutement étudiant** et avec l'ensemble des VR pour déployer une stratégie de communication en trois étapes, qui vise à faire connaître le plan et ses avancées, à mobiliser les équipes et à créer un sentiment d'appartenance et de fierté qui perdure dans le temps.

Étape 1 – Diffusion (Juin 2023)

Publication sur le Web du *Plan institutionnel ULaval 2023-2028 : Agir ensemble pour plus d'impact* et du présent cadre. Les documents seront rendus publics dès qu'ils seront approuvés par le Conseil d'administration, afin que les personnes intéressées puissent les consulter, s'en inspirer et s'engager.

Étape 2 – Déploiement (Automne 2023)

Plusieurs actions de communication sont prévues à l'automne, afin de présenter le plan institutionnel et de remercier l'ensemble des personnes qui ont participé aux consultations et à l'élaboration du plan : la communauté universitaire, les partenaires, les personnes diplômées, les associations étudiantes et les têtes dirigeantes des Premiers Peuples.

Objectifs :

- Présenter le *Plan institutionnel ULaval 2023-2028 : Agir ensemble pour plus d'impact*
- Lancer la nouvelle section Web évolutive
- Annoncer des projets en lien avec les chantiers
- Favoriser l'appropriation du plan institutionnel par la communauté
- Permettre les échanges avec les membres des équipes chantier

Étape 3 – Communication en continu (2023-2028)

La communauté doit être informée, de façon transparente et périodique, de l'évolution et de l'état d'avancement des différents projets chantier du plan d'action ULaval. Elle doit aussi être entendue.

Les membres de la communauté seront invités à poser leurs questions sur les projets et à y contribuer, au besoin. Cette communication en continu et bidirectionnelle permettra que le plan institutionnel reste bien vivant dans l'esprit de toutes et de tous.

Pour y arriver, une variété de moyens de communication pourront être mis à contribution :

- Section Web évolutive
- Articles sur ULaval nouvelles
- Élaboration d'une version abrégée du plan, en format numérique et papier
- Vidéos
- Infolettres
- Publications dans les médias sociaux
- Séances d'information et d'échanges avec les membres de la communauté
- Activités internes dans les facultés et les unités
- Rapport à la communauté (annuel)
- Affichage (écrans dynamiques) et pavoisement
- Entrevues dans les médias
- Activités de présentation des projets par les équipes chantier